

ASSEMBLÉE NATIONALE
9 novembre 2015

PROTECTION DE L'ENFANT - (N° 3125)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS47

présenté par
Mme Le Houerou, rapporteure

ARTICLE 18

À l'alinéa 10, substituer aux mots :

« les droits d' »

le mot :

« l' ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.